



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 22 JUIN 2016

DÉLIBÉRATION N° 2016-48

FINANCES

3 – Adoption de la décision modificative n° 1 concernant le budget annexe assainissement

Date de la convocation : le 14 juin 2016,

Nombre de délégués en exercice : 70

Président de séance : Guy MESSAGER – Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : Geneviève RAISIN

Présents : 42

Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Claude ROUYER et Michel RUDANT (Commune d'Attainville), Gilles MENAT et Richard GRIGNASCHI (commune de Baillet-en-France), Gilles BELLOIN (commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Jean-Noël BELLIER (Commune d'Écouen), Jérôme DROUILLOT (Commune d'Épiiais-lès-Louvres), Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE (Commune d'Ézanville), Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Alain CLAUDE (Commune de Louvres), Cédric MORVAN et Stéphane BECQUET (Commune de Mareil-en-France), Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de Moisselles), Geneviève RAISIN (Commune de Montsoul), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puisieux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay), Bruno REGAERT (Commune de Vaud'herland), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Dominique KUDLA et Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), Maurice MACQUIN (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et représentés : 3

Mathieu DOMAN (Commune d'Arnouville), à Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville),
Thierry CHIABODO (Commune de Goussainville), à Maurice MAQUIN (Commune de Villiers-le-Bel),
Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsoul), à Geneviève RAISIN (Commune de Montsoul).

Présents sans droit de vote : 1

Marie-Hélène DAUPTAIN (Commune de Saint-Witz).

FINANCES

3 – Adoption de la décision modificative n° 1 concernant le budget annexe assainissement

EXPOSÉ DES MOTIFS

La décision modificative assainissement intervient pour réajuster au mieux la réalité budgétaire du SIAH et faire face à certaines dépenses à venir. Elle permet également de procéder à la réaffectation des crédits sur des postes qui étaient insuffisamment fournis dans le budget au regard de l'exécution budgétaire.

CECI EXPOSÉ

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport d'Anita MANDIGOU,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature comptable M49,

Vu la délibération du 30 mars 2016 portant approbation du budget assainissement de l'année 2016,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires,

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

1 - Approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe assainissement, équilibrée comme suit :

Exploitation							
Chapitre	Libellé du chapitre	Art.	Libellé de l'article	Opération (pour info)	Prévu à l'article	Dépenses	Recettes
67	Charges exceptionnelles	6718	Autres charges exceptionnelles		300 000 €	+ 300 000 €	
042	Opérations d'ordre entre section	777	Quote part des subventions		366 000 €		+ 150 000 €
042	Opérations d'ordre entre section	68111	Amortissement des immobilisations		3 372 000 €	+ 300 000 €	
023	Virement à la section d'investissement				4 253 634 €	- 450 000 €	
Total section d'exploitation						+ 150 000 €	+150 000 €

FINANCES

3 – Adoption de la décision modificative n° 1 concernant le budget annexe assainissement

investissement							
Chapitre	Libellé du chapitre	Art.	Libellé de l'article	Opération (pour information)	Prévu à l'article	Dépenses	Recettes
021	Virement de la section d'exploitation				4 253 634 €		- 450 000 €
040	Opérations d'ordre entre section	13912	Amortissement des subventions		158 875 €	+ 150 000 €	
040	Opérations d'ordre entre section	281532	Amortissement installations		3 212 479 €		+ 300 000 €
458123	Opérations pour le compte de tiers	458123	Opérations pour le compte de tiers	MOM12 Montsoul		+ 42 000 €	
458223	Opérations pour le compte de tiers	458223	Opérations pour le compte de tiers	MOM12 Montsoul			+ 42 000 €
458150	Opérations pour le compte de tiers	458150	Opérations pour le compte de tiers	MOM94 Roissy		+ 1 000 €	
458250	Opérations pour le compte de tiers	458250	Opérations pour le compte de tiers	MOM94 Roissy			+ 1 000 €
20	Immobilisations incorporelles	2051	Logiciels		0 €	+ 15 000 €	
23	immobilisations en cours	2318	Autres immobilisations corporelles		24 131 159 €	- 315 000 €	
Total section d'investissement						-107 000 €	-107 000 €
Total général DM n°1						+ 43 000 €	+ 43 000 €

2 - Et autorise le Président à signer tout acte relatif à cette décision modificative.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 27 juin 2016

Guy MESSEAGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 27 juin 2016.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture 095-259500221-20160627-2016-48-BF Date de télétransmission : 27/06/2016 Date de réception préfecture : 27/06/2016
--